

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

EDUCATION

06

INFRASTRUCTURE

16

ECONOMIE

03

COMMUNICATION

01

RURAL

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

05

ADMINISTRATION

10

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1751

25 Février 2019

25 February 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001 /2019/C-GOBO/C1PM-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /2019/C-GOBO/C1PM-TBEC/2019 DU 20/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOLOM NDAGASSOU, COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2019

2	Reference	002/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE GOBO:= 5,550 KM: TRONÇON N° 1: STADE MUNICIPAL DE GOBO BARRIÈRE DE PLUIE (ROUTE VERS GUERE)=1,600 KM; TRONÇON N° 2: GRAND MOSQUÉE-CARREFOUR GODJÉ-ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE GOBO=0,600 KM; TRONÇON N° 3: CENTRE DE SANTÉ PRIVÉ CATHOLIQUE DE GOBO CARREFOUR KOROMBA=0,350 KM; TRONÇON N°4: MARCHÉ DE GOBO-ECOLE PUBLIQUE DE KOROMBA= 1,00 KM; TRONÇON N°5: CARREFOUR GODJÉ-COMMUNE DE GOBO= 1,00 KM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES NE SERONT PAS REÇUES.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-03-2019

3	Reference	003/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE N° 003/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO (LNTER 6915) DU PK 0+000 (VILLAGE GUIRIOU) AU PK 15+ 750 (LOKO) , LINEAIRE=7.750 KM, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-03-2019

4	Reference	004/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE N° 004/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO (LNTERR 0915) DU PK 0+000 (GOBO) AU PK 8+000 (CES DE GUIRIOU) , LINEAIRE=8,000 KM, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES NE SERONT PAS REÇUES.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-03-2019

5	Reference	001/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE D'IPFED DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 002/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE FEUTAP, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-03-2019
----------	--

7	Reference 003/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE BATCHINGOU DANS LE DEPARTEMENT DU NDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-03-2019
----------	--

8	Reference 001/AONO/C18/CDPM/DDEE-SM/2019 DU 22/02/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C18/CDPM/DDEE-SM/2019 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE LOGMAI, CHEFFERIE DE BODKANG, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) — EXERCICE 2019MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE CE LA SANAGA MARITIME Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-03-2019
----------	---

9	Reference 004/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAHAM - CARRIERE SABLE MAHAM (3,8KM) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 22-03-2019
----------	---

10	Reference 001/AONO/COMMUNE 2019/CIPM/SM/ DU 13/02/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN°001/AONO/COMMUNE 2019/ CIPM/SM/ DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUAMA : LOT 1 SAMAPAN, LOT 2 SONG-BELL, LOT3 MINOMINDJOCK (LOGBITJOKA) ET LOT 4 AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUAMA CENTRE, DANS LA COMMUNE DE POUAMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 06-03-2019
-----------	---

11	Reference 001/AONO/C-Batié/CDPM-ROUTE /2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°001 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 25/02/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-03-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [002/AONO/C-POUMA/CIPM/2019 DU 13/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-POUMA/CIPM/2019 DU 13/02/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 1), UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEMEPLATEAU(LOT 2), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BIHIAN (LOT 3), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 4),DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-03-2019

13

Reference [003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 14/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 14/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA. REPARTIS EN DEUX (02) LOTS DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-03-2019

14

Reference [004/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/2019 DU 14/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET ECLAIRAGE PUBLICS EN LAMPADAIRE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL. EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : ELECTRIFICATION RURALE DE PONGO LOT 2 : ELECTRIFICATION RURALE DE SONG MAPAN LOT 3 : ELECTRIFICATION RURALE DE SONG MAKONDO LOT 4 : LAMPADAIRE SOLAIRES A POUMA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-03-2019

15

Reference [001/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI (EXERCICE 2019)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2019

16

Reference [002/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [000002 /DC/APME/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 00002/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-03-2019

18

Reference [003/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE L'ENERGIE DE SECOURS À L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-03-2019

19

Reference [000003 /DC/APME/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-03-2019

20

Reference [004/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A YAMIDJAN DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-03-2019

21

Reference [05/AONO/CIPM/CABAFIII/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CIPM/CABAFIII/2019 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE NGUOP TCHOVOU AU PK 0+650 DE LA ROUTE COMMUNALE TCHOVOU-SEH SANG (INTER RO615) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIIÈME (PORTÉE 12M, HAUTEUR DES CULÉES 7M) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-03-2019

22

Reference [005/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A BONABWENGUE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 000001 /DC/APME/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 29-03-2019
-----------	---

24	Reference 006/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A MINYOUNGOU DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-03-2019
-----------	---

25	Reference 06/AONO/CA BAFIII/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CA BAFII/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DU PONT TCHOOU-SEH SANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III (LONGUEUR; 1000ML)(EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 18-03-2019
-----------	---

26	Reference 007/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A MOULANGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-03-2019
-----------	---

27	Reference 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI LOCALITES: MOULANGA - YATO – NKAPA – YAPAKI – BABENGA - BEKOKO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 12-03-2019
-----------	--

28	Reference 009/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DU POINT DE CAPTAGE DE DIPO ET CONNECTION AU RESERVOIR DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 14-03-2019
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [010/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'AEP BOSSEDI 1 – BALI PASSANT PAR BOSSEDI 2 ET BONABWENG DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-03-2019

30

Reference [005 /AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005 /AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-03-2019

31

Reference [006/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-03-2019

32

Reference [007/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 21/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 21/02/2019 RELATIF AU MARQUAGE AU SOL DES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES BITUMÉES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-03-2019

33

Reference [01/DC/SPE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 01/DC/SPE/CIPM/2019 DU 25 FÉVRIER2019 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL COULEUR SAUMON À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-03-2019

34

Reference [N° 017/ARMP/DG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference 006/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°51/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS LUMINEUX DE SECURITE ROUTIERE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference 007/C/J09/SAEF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007 /C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference 008/C/J09/SAEF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEBOLASSI-VILLAGE ENVONG 6,5 KM DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference 001/C/MINMAP/CAB du 16 Janvier 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference [COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

41

Reference [0445 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0445 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE TRAITEMENT DE VOLS, DES LICENCES DES APPLICATIONS OPERATIONNELLES ET ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [006/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°51/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS LUMINEUX DE SECURITE ROUTIEREFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

43

Reference [COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

44

Reference [COMMUNIQUE N° 008/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 24/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENTION DU RESEAU D'EAUX POTABLES DANS CERTAINES ECOLES DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [028/DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N° 028/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [029 /DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N° 029 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

47

Reference [0198-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0198-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE TRAITEMENT DE VOLS, DES LICENCES DES APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES ET ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [DECISION MUNICIPALE N°001/DWCNDOB/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°001/DWCNDOB/SG/2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°001/M/MO/CNDOB/CCPM/2014 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COMMUNE NDOBIAN/CIPM/2014 DU 26/09/2014 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDOBIAN-DJONGO?NDOTTO III-NDOTTO I ET II VERS LE SITE DU PAIJA DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

49

Reference [0134/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/ssjp](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0134/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/SSJP DU 15 FEVRIER 2019PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°02108/OS/CCAA/DT/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 RELATIVE À LA RÉSIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0019/LC/CCAA/ CIPM/2018, POUR LA FOURNITURE DES PNEUS DE VÉHICULES INCENDIE À LA CCAA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [.002/NS/K25/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet NOTE DE SERVICE N° 002/NS/K25/SAEF PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DE CERTAINS TRAVAUX RELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 002/NS/K25/SAEF Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>NOTE DE SERVICE N°002/NS/K25/SAEF PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DE CERTAINS TRAVAUX RELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY. LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT RELATIVE AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES TRAVAUX CIAPRESRELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, INITIALEMENT PREVUE LE 27 FÉVRIER 2019, EST REPORTÉE AU 28 FÉVRIER 2019 AUX MÊMES HEURES ET LIEU. IL S'AGIT DE :- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000006/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE TECHNIQUE DE GOBO (LOT 1) ET AU LYCÉE TECHNIQUE DE DATCHEKA (LOT 2) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000007/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE BOUZAR (LOT 1) ET AU CES D'OULARGO (LOT 2) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000008/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BEGUE-PALAM (LOT 1) ET AU LYCÉE DE GOUIRVIDIG (LOT 2) ; ^ ; UCYCEE UE AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000009/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE GOUIRVIDIG, ARRONDISSEMENT DE MAGA ; EN FOI DE QUOI LA PRÉSENTE NOTE DE SERVICE EST ÉTABLIE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT. /-</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

52	Reference ADDITIF Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CABAF II/CIPM/BEC/2019 DU 12/02/2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE, LA CLAUSE DE LIMITATION DU NOMBRE DE LOTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II ÊME EST LEVÉE</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

53	Reference 001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019. Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF N°001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'OFFRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYAL (FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMEYAL, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

54	Reference ADDENDUM N°1 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDENDUM N°2 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

55	Reference ADDENDUM N°1 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDENDUM N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°003 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

57	Reference	ADDITIF a/s 02/DC/ONCC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) BIEN VOULOIR CONSIDÉRER LES MODIFICATIONS DES PAGES 10 ET 12 CI-JOINTES, ET LES INSÉRER AU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°002
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF a/s 003/DC/ONCC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°003/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC). BIEN VOULOIR CONSIDÉRER LES MODIFICATIONS DES PAGES 12, 23 ET 24 CI-JOINTES, ET LES INSÉRER AU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°003
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /2019/C-GOBO/C1PM-TBEC/2019 DU 20/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOLOM NDAGASSOU, COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires du Département, Le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante lance en procédure normale un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

VINGT-DEUX MILLE FRANCS CFA

4. Allotissement

L'AONO est subdivisé en un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de construction des Bâtiment et du Génie Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations, Ligne n°

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Gobo** au Secrétariat GENERAL dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Gobo au secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA** payable au trésor public

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat Général au plus tard le **22/30/2019**, date limite de réception des offres à 13 heures et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /2019/C-GOBO/C1PM-TBEC/2019 DU 20/02/2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HOLOM NDAGASSOU, COMMUNE DEGOBO, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du CAO, une somme de **440 000 (quatre cent quarante, francs CFA)** et valable pendant (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22/03/2019 à 14 heures** précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics (CIPMP) dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf(29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

Offre financier

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix;
- e) Sous-détail de prix Irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Maire de Commune de Gobo Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Gobo, au Secrétariat Général.

GOBO le 20 Février 2019

Le MAIRE

MENDEU ROBERT

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE GOBO:= 5,550 KM:
TRONÇON N° 1: STADE MUNICIPAL DE GOBO BARRIÈRE DE PLUIE (ROUTE VERS GUERE)=1,600 KM;
TRONÇON N° 2: GRAND MOSQUÉE-CARREFOUR GODJÉ-ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE GOBO=0,600 KM;
TRONÇON N° 3: CENTRE DE SANTÉ PRIVÉ CATHOLIQUE DE GOBO CARREFOUR KOROMBA=0,350 KM;
TRONÇON N°4: MARCHÉ DE GOBO-ECOLE PUBLIQUE DE KOROMBA= 1,00 KM;
TRONÇON N°5: CARREFOUR GODJÉ-COMMUNE DE GOBO= 1,00 KM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DÉPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES NE SERONT PAS REÇUES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
40 22 33 00 34 22 79

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réhabilitation de la route GOBO-LOKO, Le Maire de la Commune de GOBO. autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GOBO, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier,
- Les travaux de terrassement et de chaussée,

3. Coût Prévisionnel

coût estimatif total de vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit (27 778 000) de Francs CFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère de Travaux Publics, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit (27 778 000) de Francs CFA TTC.

Imputation : Chapitre 22 lignes **40 22 33 00 34 22 79**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de Gobo, à partir de 07 heures à 15 heures Tél/Fax 22 29 31 70.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de GOBO au lancement des offres, liés publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de GOBO d'une somme non remboursable de **(20 000) FRANCS cfa vingt mille** au titre des frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en .sept {7} d'exemplaires dont l'original et (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de GOBO au plus tard le **22/03/2019** à 9 heures, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°002/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE GOBO:= 5,550 km: Tronçon n° 1: Stade Municipal de GOBO Barrière de pluie(route vers GUERE]=1,600 km; Tronçon n° 2: Grand mosquée-Carrefour Godjé-Ecole Publique Groupe 1 de GOBO=0,600 km; Tronçon n° 3: Centre de Santé Privé Catholique de GOBO Carrefour Koromba=0,350 km; Tronçon n°4: Marché de GOBO-Ecole Publique de KOROMBA= 1,00 km; Tronçon n°5: Carrefour Godjé-Commune de GOBO= 1,00 km, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGETDTNVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000} francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des fmapces et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000} francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des fmapces et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03] mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Ofires sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plisse fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22/03/2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de Gobo, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Clivage d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics [BTP] au cours des trois (03) dernières années inférieure à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

12.1.3 ; Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- h) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- > Présentation de l'offre **(04 critères)**
- ^ Le chiffre d'affaires **(03 critères)**
- > L'accès à une ligne de crédit **(03 critères)**
- > Les références de l'Entreprise **(10 critères)**
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(10 critères)**
- > L'expérience du personnel d'encadrement **(10 critères)**
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier **(11 critères)**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications des prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à Vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de GOBO, à GOBO, à partir des 07 heures à 15 heures

GOBO le 20 Février 2019

Le MAIRE

MENDEU ROBERT

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE N° 003/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO(LNTERR6915) DU PK 0+000(VILLAGE GUIRIOU) AU PK 15+ 750(LOKO) ,LINEAIRE=7.750KM,DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
48 22 33 00 34- 22 79

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réhabilitation de la route GOBO-LOKO, Le Maire de la Commune de GOBO, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GOBO, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier,
- Les travaux de terrassement et de chaussée,
- Les travaux d'assainissement, de drainage et d'Ouvrages ;
- Les travaux d'équipement et de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de cent millions (100 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local. Exercice 2019, pour un coût estimatif total de cent millions (100 000 000) de Francs CFA TTC.

Imputation : Clia|uirc 22 lignes **48 22 33 00 34- 22 79**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de Gobo, à partir de 07 heures à 15 heures Tél/Fax 22 29 31 78

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de GOBO au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de GOBO d'une somme non remboursable de **(100 000) CFA (Cent Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

"Chaque offre rédigée en français ou en anglais en .sept {7} d'exemplaires dont l'original et (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de GOBO au plus tard le **22/03/2019** à 10 heures, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE
N° 003/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO(InterR6915) DU PK 0+000(VILLAGE GUIRIOU)
AU PK 15+ 750(LOKO) ,LINEAIRE=7.750KM,DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **CINQ (05)mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

deux millions (2 000 000) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente [30] jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sous le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 22/03/2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de Gobo, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2 étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3 étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à :
 - : de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route i-up -i
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

Présentation de l'offre **(04 critères)**

Le chiffre d'affaires **(03 critères)**

L'accès à une ligne de crédit **(03 critères)**

> Les références de l'Entreprise **(10 critères)**

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(10 critères)**

> L'expérience du personnel d'encadrement **(10 critères)**

> L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier **(11 critères)**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à Vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de GOBO, à GOBO, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax

GOBO le 20 Février 2019

Le MAIRE

MENDEU ROBERT

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE N° 004/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO(LNTER R0915) DUPK 0+000(GOBO) AU PK 8+000(CES DEGUIRIOU) ,LINEAIRE=8,000 KM,DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO, REGION DEL'EXTRÊME-NORD.FIMANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES NE SERONT PAS REÇUES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
48 22 33 00 34 22 79

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réhabilitation de la route GOBO-LOKO, Le Maire de la Commune de GOBO, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GOBO, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes -

- * Les Installations de chantier,
- Les travaux de terrassement et de chaussée.
- Les travaux d'assainissement, de drainage et d'Ouvrages ;
- Les travaux d'équipement et de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif total de VINGT QUATRE millions (24 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local. Exercice 2019, pour un coût estimatif total de VINGT QUATRE millions (24 000 000) de Francs CFA TTC.
Imputation : Clia|uirc 22 lignes 48 22 33 00 34 22 79

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de Gobo, à partir de 07 heures à 15 heures Tél/Fax 22 29 31 78.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de GOBO au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de GOBO d'une somme non remboursable de **(20 000)francs CFA (Vingt Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept- (07) d'exemplaires dont l'original et (6)copies/marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de GOBO au plus tard **le 22/03/2019 à 10heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERTURE
N° 004/AONO/C-GOBO/CIPM-TR/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE GOBO-LOKO(Inter R0915) DUPK 0+000(GOBO) AU PK
8+000(CES DE
GUIRIOU) ,LINEAIRE=8,000 km,DEPARTEMENT MAYO-DANAY, ARRONDISSEMENT DE GOBO, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

CAUTION : (480 000) FRANCS CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de (480 000) Quatre cent quatre- vingt mille francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sous le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22/03/2019 à 11heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de Gobo, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2ème étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes. ; s ^

- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 ; Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cours des trois (03) dernières années

e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;

f) N'avoir pas exécuté un marché de route i-up -i

g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

2.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

Présentation de l'offre (**04 critères**)

Le chiffre d'affaires (**03 critères**)

L'accès à une ligne de crédit (**03 critères**)

> Les références de l'Entreprise (**10 critères**)

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**10 critères**)

> L'expérience du personnel d'encadrement (**10 critères**)

> L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (**11 critères**)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à 90 jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de GOBO, à GOBO, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :

GOBO le 20 Février 2019

Le MAIRE

MENDEU ROBERT

PRÉFECTURE DU NDE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DIPFED DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Préfet du Ndé Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification de Dipfep dans l'arrondissement de Bazou, Département du Ndé.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une ligne électrique monophasée de l'axe routier menant au village Dipfep. **Par ailleurs les travaux seront complétés par la construction d'une ligne. Mixte MT monoph**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : (dix-neuf millions quatre cent douze mille (19 412 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public MINEE-Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables a la Préfecture de Bangangté (service des affaires économiques et financières)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Bangangté dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public, d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture de Bangangté au plus tard le 21 mars 2019 à 10 heures, heure limite de recevabilité et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MINAT/F36/SAEF/CDPM/2019 du 21 février 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE DIPFEP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, REGION DEL'OUEST

Financement : BIP MINEE -EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de 03 mois, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de 388 240 (trois cent quatre-vingt-huit mille deux cent quarante) et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une compagnie d'assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet systématique de l'offre, Sous peine de non- conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous- préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21 mars 2019 à 11 heures à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposent d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission ;
- Avoir abandonné un projet au cours des trois dernières années
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Absence d'un agrément d'accès au réseau, délivrée par ENEO ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères) ;
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (10 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning (adéquation avec la consistance des travaux, le rapport de visite du site et propositions (08 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (03 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Bangangté (service des Affaires Economiques et Financières) Tel : 698377251

BANGANGTE le 21 Février 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

PRÉFECTURE DU NDÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE FEUTAP, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de réhabilitation de la station de pompage d'eau de Feutap, dans l'Arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 8 500 000 (huit millions cinq cent mille) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique et ayant une expérience avérée dans le domaine des adductions d'eau potable.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public : Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la préfecture du Ndé au Service des affaires économiques et financières.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture du Ndé sur présentation de l'original d'une quittance de versement dans les caisses de la Recette des Finances du Ndé d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la préfecture du Ndé (service des affaires économiques et financières) au plus tard le 21/03/2019 à 10 heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 février 2019
Pour les travaux de réhabilitation de a station de pompage d'eau de Feutap dans l'Arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest
FINANCEMENT ; BIP 2019**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de 170 000 FCFA (cent soixante-dix mille) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

L'absence du cautionnement de soumission entraîne le rejet systématique de l'offre, sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/03/2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la salle de réunion de la préfecture du Ndé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Capacité financière inférieure à la moitié du montant toutes taxes comprises de la soumission ;
- Avoir abandonné un projet au cours des trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (05 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (03 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects environnementaux (04 critères);
- l'offre financière du cocontractant (01 critères).

NB. Voire grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Jangangté au Service des Affaires Economiques et Financières (Tel: 698 377 251

BANGANGTE le 21 Février 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

PRÉFECTURE DU NDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE
TECHNIQUE DE BATCHINGOU DANS LE DEPARTEMENT DU NDE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Prefet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires représenté par le Proviseur du Lycée Technique de Batchingou un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la Uste n'est pas exhaustive:

- 1- Les travaux préliminaires ;
- 2- La Fondation ;
- 3- Béton armé et la maçonnerie ;
- 4- Les enduits et chapes;
- 5- Les faux plafonds ;
- 6- Charpente - couverture ;
- 7- Menuiserie bois et métallique;
- 8- La peinture
- 9- L'Electricité ;
- 10- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt deux millions (22 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Bangangté Tél : 698 377 251

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 36.000 (Trente-six mille) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Economiques et

Financières au plus tard le 22 MARS 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE
TECHNIQUE DE BATCHINGOU DANS LE DEPARTEMENT DU NDE**

Financement : BIP MINESEC-EXERCICE 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 440

000 (Quatre cent quarante mille) francs CFA, et délivrée par une banque de premier ordre agréées par le Ministre chargé des Finances ou une compagnie d'assurance agréer par le MINFI

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le

soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de non-conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance agréer entraine systématiquement le rejet de l'offre.

NB L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2019 à 11 heures par la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou sy faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Avoir une capacité financière inférieure au tiers du montant TTC de la soumission ;
- Avoir un Marché résilié ou abandonné au cours des trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires économiques et Sociales de la Préfecture de Bangangté Tel 698 377 251 aux heures ouvrables.

BANGANGTE le 21 Février 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C18/CDPM/DDEE-SM/2019 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU
ELECTRIQUE DU VILLAGE LOGMAI, CHEFFERIE DE BODKANG, ARRONDISSEMENT DE NDOM,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) — EXERCICE 2019 MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : DELEGUE
DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE CE LA SANAGA MARITIME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 422 02 451415 2254 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, exercice 2019, le Préfet du Département de la Sanaga maritime, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, portant sur les travaux d'extension du réseau électrique du village LOGMAI, chefferie de BODKANG, Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga maritime, région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- La construction d'une ligne MT monophasée
- La pose de transformateur monophasé ;
- La construction d'une ligne BT monophasé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente cinq millions (35 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'investissement Public (BIP), exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 32 422 02 451415 2254 811

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable à la Recette de Finance d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **22/03/2019 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C18/CDPM/DDEE-SM/2019 DU 22/02/2019
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE LOGMAI, CHEFFERIE DE
BODKANG, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL.
FINANCEMENT : BIP 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **sept cent mille (700 000) franc CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les Offres administratives, techniques et financières doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionné au point 10 du présent avis et la spécification du pli (administrative, technique ou financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **22/03/2019 au plus tard à 12 heures précises à la salle de conférence de la Préfecture d'Edea, par** la donirhission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères selon les critères essentiels suivant le système binaire (**ouilnon**)

Critères éliminatoires:

Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h après ouverture

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- La non conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels soit 12 sur 16;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

N°

Critères essentiels



1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Approches techniques

Le soumissionnaire devra obtenir au moins 75% de sous critères soit 12/16 oui pour être admis à l'analyse financière. Chaque sous critère sera validé après satisfaction de :

- 100% de oui des sous critères pour les sous critères 4.1 et 4.2
- 70% de oui des sous critères pour les sous critères 5.2 et 5.3

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, ou dans les Services de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25/699 37 07 48.

EDEA le 22 Février 2019

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU NDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
MAHAM - CARRIERE SABLE MAHAM (3,8KM)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics représenté par le Délégué Départemental des Travaux Publics du Ndé, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- le déforestation ;
- l'abattage d'arbre ;
- le déblai ordinaire mis en dépôt ou en remblai ;
- le reprofilage simple y compris création des fossés et exutoires ;
- la fourniture et pose de buse ;
- la prise en compte de la protection de l'environnement ;
- la construction des dalots ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente cinq millions (35 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Bangangté, Tél : 698 377 251

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Economiques et Sociales au plus tard le 22 MARS 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAHAM - CARRIERE SABLE MAHAM (3,Skm)
Financement : BUDGET MINTP-BIP 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA, et délivrée par une banques de premier ordre agréées par le Ministre chargé des Finances ou une compagnie d'assurance agréer Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de non-conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraine le rejet de l'offre.

NB . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de représentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2019 à 11 heures par la Commission

Départementale de Passation des Marchés sis à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

14. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Avoir une capacité financière inférieure au tiers du montant TTC de la soumission ;
- y Avoir un Marché résilié ou abandonné au cours des trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- l'offre financière du cocontractant (03 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 23)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus Service des Affaires Economiques et Financières à la Préfecture de Bangangté, Tél : 698 377 251

BANGANGTE le 21 Février 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

COMMUNE DE POUMA

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COMMUNE 2019/ CIPM/SM/ DU 13/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA : LOT 1 SAMAPAN, LOT 2 SONG-BELL, LOT3 MINOMINDJOCK (LOGBITJOKA) ET LOT 4 AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUMA CENTRE, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 02 641444 2246

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Pouma, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Pouma, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction **de QUATRE FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA : LOT 1 SAMAPAN, LOT 2 SONG-BELL, LOT3 MINOMINDJOCK (LOGBITJOKA) ET LOT 4 AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUMA CENTRE** dans la Commune de Pouma Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour la construction de quatre forages équipés de pompes à motricité humaine comprennent :

1. La mobilisation de l'atelier de forage ;
2. L'étude géophysique et l'implantation des forages ;
3. Les forages ;
4. L'équipement des forages ;
5. Développement des forages et essais de pompage ;
6. Aménagement des l'aire de puisage ;
7. Construction d'un muret de sécurité ;
8. Construction d'un puits perdu ;
9. Construction d'un canal d'évacuation des eaux usées ;
10. Pose de la pompe manuelle ;
11. Désinfection et analyse des eaux.

3. Cout Prévisionnel

n/a

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une grande expérience dans les travaux d'hydraulique.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, imputation :

Imputation budgétaire	LOT1 : SAMAPAN 53 30 393 02 641444 2246
	LOT 2 : SONG-BELL 53 30 393 02 641444 2246
	LOT 3 : MINOMINDJOCK (LOGBITJOKA) 53 30 393 02 641444 2246
	LOT 4 : AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUMA CENTRE 53 27 351 01 641444 2246

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Commune de POUMA au Service des Marchés, Tel : **6672311880, 699200280** dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de POUMA au Secrétariat Général, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Soixante mille (**60.000**) **Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Pouma.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Pouma, sous pli fermé au plus tard le **06/03/2019 à 11Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/COMMUNE 2019/ CIPM/SM/ DU 13/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE
LA COMMUNE DE POUMA : LOT 1 SAMAPAN, LOT 2 SONG-BELL, LOT3 MINOMINDJOCK (LOGBITJOKA) ET
LOT 4 AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUMA CENTRE, DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT
DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux est trois(03) mois à compter de la notification de l'ordre de démarrage

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution bancaire de soumission délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des finances d'un montant **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** pour le **LOT 1** , **cent soixante mille (160.000) FCFA** pour le **LOT 2** , un montant de **cent soixante mille (160 000) Francs** pour le **LOT3** et un montant de **cent soixante mille (160 000) Francs** pour le **LOT4**, conformément à la réglementation en vigueur et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le coût prévisionnel pour chaque forage est de :

LOT1 : SONG-MAPAN= 8.000.000 FCFA
LOT 2 : SONG-BELL= 8.000.000 FCFA
LOT 3 : MINOMINDJOCK (SONG-BITJOKA)= 8.000.000 FCFA
LOT 4 : AU PARC DE STATIONNEMENT DE POUMA CENTRE= 8.000.000 FCFA

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu dans le RPAO. Elles devront être obligatoirement datées d'au moins 03 mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la Commission Interne de passation des marchés.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06/03/2019 A 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Non-respect de la commande publique ;
- Dossier administratif non-conforme (absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% de "oui" ;
- Absence d'un sous détail d'un prix.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Désignation	Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	Oui/non
2	Références de l'entreprise	Oui/non
3	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/non
4	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui/non
5	Capacité financière	Oui/non

Le non-respect de l'un de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant entièrement satisfait aux principaux critères éliminatoires, ayant obtenu au moins 70% de 'oui' aux critères de qualification et présentant l'offre financière évaluée la moins disante .Un prestataire pourra soumissionner et être attributaire des quatre lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de POUMA Tel : 676178376, 699200280

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

POUMA le 13 Février 2019

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE BATIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°001 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 25/02/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la Commune de Batié, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX : reparté en 03lots.

2. Consistance des prestations

PONCEAUX:

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS
- APPUIS
- Coffrage
- CHARPENTE METALLIQUE
- TABLIER BETON
- SUPERSTRUCTURES
- EQUIPEMENTS
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- MAINTIEN DE LA CIRCULATION

REHABILITATION DE ROUTE

- TRAVAUX PREPARATOIRES ET PROJET D'EXECUTION
- PREPARATION EMPRISE- TERRASSEMENTS
- TRAVAUX SUR CHAUSSEE

OUVERTURE DE ROUTE

- TRAVAUX PREPARATOIRES ET PROJET D'EXECUTION
- PREPARATION EMPRISE- TERRASSEMENTS
- TRAVAUX SUR CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT EAU PLUVIALE

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de:

LOT	DESIGNATION	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)
LOT 1	Construction d'un ponceau sur la rivière NGWEN sur la route de la chefferie BACHEPANG	15 000 000
LOT 2	Ouverture de la route inter N°5-TAFANGTCHOUANG-EEC	10 000 000
LOT 3	Réhabilitation de la route NSO'O-NKOMLOM-NDEUMNIE	10 000 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 03 lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis au Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié, Tél. :696 25 88 15 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés sis au Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié, Tél. :696 25 88 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 26 000 F payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batte.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devant parvenir au Service de Passation des Marchés sis à l'hôtel de ville de Batié Tel : 696 25 88 15 au plus tard le 18/03/2019 à 10 heures précises et porter la mention:

Dossier D'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence 001 /AONO/C -Batié/CDPM-ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIO, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elle s'élève à:

LOT	DESIGNATION	CAUTION (FCFA)
LOT 1	Construction d'un ponceau sur la rivière NGWEN sur la route de la chefferie BACHEPANG	300 000
LOT 2	Ouverture de la route inter N°5-TAFANGTCHOUANG-EEC	200 000
LOT 3	Réhabilitation de la route NSO'O-NKOMLOM-NDEUMNIE	200 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 18/03/2019 à 11 heures, par la commission Départementale de Pasation des Marchés Publics des hauts plateaux dans la salle de réunion de la DDMAP/HP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scanées;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de pièce administrative.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères).
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (6 sous critères) ;
- Personnels (8 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (3 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (3 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (6 sous critères) ;
- Offre financière (2 sous critères).
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB: Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis à l'hôtel de ville de Batié Tel: 696 25 88 15 dès publication du présent avis.

BATIE le 25 Février 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

COMMUNE DE POUMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-POUMA/CIPM/2019 DU 13/02/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 1), , UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEME PLATEAU (LOT 2), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BIHIAN (LOT 3), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 4), DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641444 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de POUMA, Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 1) , UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEME PLATEAU (LOT 2), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BIHIAN (LOT 3) ET UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 4), DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires-études
- L'aménée et installation du chantier
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de **(33.000.000 FCFA) trente trois millions** pour les **DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 1) , (16.500.000 FCFA) seize millions cinq cent milles francs** pour UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEME-PLATEAU (LOT 2), **(16.500.000 FCFA) seize millions cinq cent milles francs** pour UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BIHIAN (LOT 3), **(16.500.000 FCFA) seize millions cinq cent milles francs**

pour UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 4).

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de quatre (04) lots ci-après définis : Une entreprise ne pourra soumissionner que pour un maximum de 2lots.

Département	Arrondissement	N° LOT	Désignation du projet	Montant en F CFA	Imputation
SANAGA-MARITIME		Lot 1	DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP DE POUMA CENTRE (LOT 1)	33.000.000	
		Lot 2	UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEME-PLATEAU (LOT 2),	16.500.000	-
		Lot 3	UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BIHIAN (LOT 3),	16.500.000	
		Lot 4	UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM DE POUMA CENTRE (LOT 4),	16.500.000	
TOTAL				82.500.000	

NB : Maximum de lots pouvant être gagnés par un soumissionnaire : 02.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019. Imputation

- LOT 1 : 53 15 197 01 641444 2222
- LOT 2 : 53 15 197 01 641444 2222
- LOT 3 : 53 15 197 01 641444 2222
- LOT 4 : 53 15 196 02 641444 2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de POUMA, B.P : 083 POUMA, Tél : (237) 699200280 / 699200281 au présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de POUMA, B.P : 083 POUMA, Tél : (237) 699200280 dès publication du présent avis. Une somme non remboursable de cent mille (**100 000**) francs CFA, payable à la Recette Municipale de POUMA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme copies. Elles doivent être déposées au secrétariat du Maire au plus tard le **06/03/2019** à 11 heures précises, et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CPOUMA/CIPM/2019 du 13/02/2019

Lancé en Procédure d'Urgence

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES CHACUNE A L'EP DE POUMA CENTRE (LOT 1) , UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE SAKBAYEME-PLATEAU (LOT 2), UN BLOC DE DEUX SALLES A L'EP DE BIHIAN (LOT 3), UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 4), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL
« a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune de POUMA, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent avis est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, prescrivant pour les DEUX BLOCS DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 1) **(660.000 FCFA) six cent soixante mille francs**, pour UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE SAKBAYEME PLATEAU (LOT2) **(330.000FCFA) trois cent trente mille francs**, pour UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE (LOT 3) **(330.000FCFA) trois cent trente mille francs**, pour UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM BILINGUE DE POUMA CENTRE **(330.000FCFA) trois cent trente mille francs**.

L'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment toute offre soumise par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/03/2019** à **12** heures par la Commune de POUMA, dans la salle des actes sise à la Mairie POUMA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Dossier Administratif incomplet à l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste d'interdiction ;
- Non-conformité aux spécifications techniques ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence du fichier numérique (CD ou clé USB) des offres techniques et financière.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant entièrement les conditions satisfaisant pour l'essentiel la conformité aux spécifications techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de POUMA, B.P : 083 POUMA 694997371.

Corruption dans les marchés publics

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 30 00 00**

COMMUNE DE POUMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 14/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA. REPARTIS EN DEUX (02) LOTS DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 03 641444 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2019, le Maire de la Commune de POUMA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des routes dans l'Arrondissement de POUMA, Département, de la Sanaga-maritime, Région du Littoral. Repartis en deux lots :

- **Lot 1 : Réhabilitation de la piste agricole LOGHEDE-SUNA ET NGWEI II**
- **Lot 2 : Réhabilitation du tronçon de route: CSI HEGBA-SORTIE NJOCK KONG**

2. Consistance des prestations

Les travaux concernent, **la Réhabilitation de la piste agricole LOGHEDE-SUNA et NGWEI II ; réhabilitation du tronçon de route : CSI HEGBA- SORTIE NJOCK KONG-SONG** et comprennent les opérations suivantes dont la liste est la suivante :

- Travaux préparatoire
- Terrassement général
- Débroussaillage ;
- Assainissement-drainage
- Maçonnerie
- Ouvrage d'art
- Génie civil
- Mise en forme de la plateforme, fossés et exutoires ;
- Reprofilage rapide ;
- Création d'exutoires ;
- Fourniture et pose des buses métallique diamètre 800 et 1000 ;
- Remblai provenant d'emprunt ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **36 000 000 FCFA (Trente-six millions) pour le Lot 1 et 27 777 000 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en deux lots (**LOT 1 ET LOT 2**).

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux, objet du

- **LOT 1: 53 30 393 03 641444 2250**
- **LOT 2 : 53 36 468 03 641444 2250**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général et Service de la Passation des Marchés Publics de la Commune de POUMA, Tel : 699 20 02 80/695 733 268, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de POUMA Tél : 699 20 02 80/695 733 268, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **(75 000) soixante-quinze mille francs CFA** payable à la Recette municipale de POUMA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de POUMA, **TEL : 699 20 02 80/695 733 268**, Email : au plus tard le **07/03/2019 à 11 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 14/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA.
REPARTIS EN DEUX (02) LOTS DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **720 000 (FCFA)** Sept cent vingt mille francs pour CFA pour le **Lot 1 et 555 554 (FCFA)** Cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante quatre francs CFA pour le **Lot 2** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 07/03/2019 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de POUMA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes ;

CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA, TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

POUMA le 14 Février 2019

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE DE POUMA/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET ECLAIRAGE PUBLICS EN LAMPADAIRE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL. EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : ELECTRIFICATION RURALE DE PONGO LOT 2 : ELECTRIFICATION RURALE DE SONG MAPAN LOT 3 : ELECTRIFICATION RURALE DE SONG MAKONDO LOT 4 : LAMPADAIRE SOLAIRES A POUMA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5232422026414442811851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'**exécution du Budget d'investissement public** de l'exercice en court, le maire de la Commune de Pouma lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification rurale et éclairage publics en lampadaires solaire dans la Commune de Pouma Département de la Sanaga-Maritime Région du Littoral..

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATION DU CHANTIER ET MOBILISATION ;
- ALIMENTATION MT MONOPHASÉE 1X34MM²;
- ALIMENTATION MT TRIPHASEE 3X34MM²
- ALIMENTATION MIXTE MT/BT MONOPHASÉE AÉRIENNE 4X25MM²;
- EQUIPEMENT POSTE MT TRIPHASEE H61 50KVA TRIPHASEE ;
- ÉQUIPEMENT POSTE MT H61 25KVA MONOPHASÉ ;
- ALIMENTATION D'UNE LIGNE MT TRIPHASEE ;
- ALIMENTATION D'UNE LIGNE BT MONOPHASÉE 4X25MM²;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1	30 000 000 FCFA
Lot 2	30 000 000 FCFA
Lot 3	25 000 000 FCFA
Lot 4	7 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre (04) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux *entreprises de droit camerounais évoluant* dans ce domaine et ayant des capacités techniques, administratives et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise selon la réglementation en vigueur. Ces entreprises ne doivent pas être exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par B.I.P 2019.

IMPUTATION: 5232422026414442811851

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Pouma, secrétariat de la Commune, Tél : 676178376/ 672 311 880 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la commune de Pouma dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (Quatre-vingt mille francs)**, payable à la recette municipale de la commune de Pouma

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un(01)originale six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commune de Pouma, au plus tard le **07/03/2019** à 11h et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/COMMUNE POUMA/CIPM/SM/2019 DU 17/04/2019
POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLICS EN LAMPADAIRES SOLAIRES
DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission :

Lot 1	Montant de la caution 600 000 FCFA (six cent mille francs CFA)
Lot 2	Montant de la caution 600 000 FCFA (six cent mille francs CFA)
Lot 3	Montant de la caution 500 000 FCFA (cinq cent mille francs CFA)
Lot 4	Montant de la caution 140 000 FCFA (cent quarante mille francs CFA)

Établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **07/03/2019 à 12heures** par la Commission interne de passation des Marchés de la commune de Pouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant

Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

critère éliminatoire

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;
- Le non-respect des 6 derniers critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-exclusion à la commande Publique.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres.

- Présentation de l'offre ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Qualification et expérience du Personnel ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Note méthodologique ;
- Capacité financière.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement et évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Pouma.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

POUMA le 14 Février 2019

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA
MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI (EXERCICE 2019)**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE
DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de la clôture autour de l'hôtel de ville et de la maison de la culture et aménagement des VRD dans la commune de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Voirie et réseaux divers ;
- Barrière ;
- Eclairage ;
- Système d'arrosage ;
- Mobilier ;
- Travaux horticoles ;
- Fontaine jet d'eau.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **108 441 063** (cent huit millions quatre cent quarante un mille soixante trois) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'ouvrage, à la Commune de Dibombari, (Tél : 679 74 30 83/690 88 42 60).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 679 74 30 83/690 88 42 60), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **21/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA
MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, caution dont le montant est de **deux million cent soixante huit mille huit cent vingt cinq (2 168 825) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une des pièces du DAO entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **21/03/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente deux (32) ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:



N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRÉCIATION
1	Présentation	/3
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	/08
3	Le matériel de chantier à mobiliser	/05
4	Méthodologie d'exécution	/12
5	Références et capacité de préfinancement de l'entreprise	/04

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 679 74 30 83).

DIBOMBARI le 19 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE
L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA
COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE
DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la clôture autour de l'Hôtel de Ville et de la maison de la culture et Aménagement des VRD dans la Commune de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux ;
- Proposer à la signature du Chef Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **7 590 874** (Sept million cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-quatorze)Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations s'effectueront en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'ouvrage, à la Commune de Dibombari, (Tél : 675 454 531 / 699 79 57 55)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31/ 699 79 57 55), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **trente Mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **21/03/2019** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAISON DE LA CULTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de **cent cinquante un mille huit cent vingt (151 820) francs CFA**, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une des pièces du DAO entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **21/03/2019** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels



Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:
 L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience du B.E.T/ETs	15 points
2	Matériel et Equipements	15 points
3	Capacité financière	10 points
4	Méthodologie	15 points
5	Personnel	45 points

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **75 points sur 100**.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité-coût »**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique a été déclarée recevable à l'issue de l'évaluation technique (notes supérieures ou égales à **75 points sur 100**) seront invités à l'ouverture des offres financières.

Après toutes les vérifications et corrections éventuelles, l'offre financière du soumissionnaire sera notée sur 100 points. L'offre financière complète, conforme et moins-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (soit 100/100 points) ; les autres offres seront notées suivant la formule ci-après :

Mmd x 100

NS = -----

MS

Expression dans laquelle :

NS: désigne la Note Financière du Soumissionnaire

Mmd: désigne le montant évalué du moins-disant

MS: désigne le montant évalué du Soumissionnaire

La note finale Nf (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule

Nf= (0,8 x Note Technique) + (0,2 x Note Financière)

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Dibombari se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DIBOMBARI le 19 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 00002/DC/APMPE/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
61 20 00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'améliorer le système d'organisation et le fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), le Directeur Général de l'APME lance un Avis de Consultation relatif au recrutement d'un prestataire pour la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et colis de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter constituent un lot unique. Elles porteront sur :

- La collecte, l'enlèvement et la livraison du courrier dans l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du pays les jours ouvrables ;
- L'envoi du courrier sur la base d'une lettre de transport, comportant un emballage suffisamment résistant. Les envois peuvent concerner les documents commerciaux, bancaires, imprimés, papiers d'affaires, supports informatiques (cartes perforées, listings, bandes et disques magnétique), les chèques barrés et effets échangés entre établissements financiers agréés, le matériel meuble et tout autre courrier relatif aux prestations ;
- La garantie de fiabilité des envois et sécurité des colis.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de ce type de prestations.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation sont financées par les Chapitres Communs des budgets APME-exercices 2019 et 2020 à hauteur de **vingt-deux millions (22 000 000) FCFA, soit :**

Tranche ferme : **Onze millions (11 000 000) FCFA ;**

Tranche conditionnelle : **Onze millions (11 000 000) FCFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de Cotation peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation non remboursable, payable dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. La quittance devra préciser le numéro de la demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Tél, Téléphone).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **29 mars 2019 à 12 heures**, (heure locale) et devra porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 00002/DC/APMPE/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019
POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour cette prestation est de **deux (02) ans**, réparti comme suit :

- **Tranche ferme : 12 mois ;**
- **Tranche conditionnelle : 12 mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 du Dossier de Consultation d'un montant de **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA** ; et valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre les pièces administratives requises en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation, sous peine de rejet.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de demande de cotation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation sera déclarée irrecevable 48 heures après l'ouverture des plis, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **29 mars 2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, située dans l'enceinte de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires

- Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative (après un délai de 48h) ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du MINPOSTEL;
- Absence de l'Autorisation de l'exploitation du segment des services réservé à la CAMPOSTE (loi 2006/99 du 19 Décembre 2006) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-validation de 2/3 des critères essentiels.

12.2. Critères essentiels

- Les références du prestataire ;
 - La présentation de l'offre ;
 - Conditions d'acceptation de la cotation (CCAP et TDR) paraphés et signés à la dernière page.
- Seules les offres présentant un dossier complet et conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation seront évaluées.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef de Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019
RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET
FOURNITURE DE L'ENREGIE DE SECOURS À L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE
DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable autonome et fourniture de l'énergie de secours à l'hôtel de ville de la Commune de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires / préliminaires
- Terrassements
- Maçonnerie
- Pose des canalisations
- Construction d'un forage de relais
- Construction d'une structure en béton armé
- Fourniture et pose d'un cubitainer
- Fourniture et installation du groupe électrogène
- Câblage du groupe électrogène au réseau du bâtiment

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **29 937 783** (vingt-neuf million neuf cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-trois)Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'ouvrage, à la Commune de Dibombari, (Tél : 675 454 531)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **31/03/2019** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 19/02/2019
RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET
FOURNITURE DE L'ENERGIE SECOURS A L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, caution dont le montant est de **cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante-six (598 756) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une des pièces du DAO entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **21/03/2019** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente-deux (32) ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRÉCIATION
1	Présentation	/3
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	/08
3	Le matériel de chantier à mobiliser	/05
4	Méthodologie d'exécution	/12
5	Références et capacité de préfinancement de l'entreprise	/04

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 19 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
61 20 60

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'améliorer le système d'organisation, de sécurité et le fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises lance une Consultation relative au gardiennage des locaux et annexes de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter constituent un lot unique. Elles porteront sur :

- Le gardiennage de l'ensemble des bâtiments abritant les services de la Direction Générale de l'APME ;
- Le gardiennage du domicile du Directeur Général de l'APME ;
- Le gardiennage du domicile du Directeur Général Adjoint de l'APME ;
- La surveillance et l'identification de toute personne étrangère aux services de l'APME,
- L'exécution de tout autre service relatif aux prestations de gardiennage.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de ce type de prestations.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation sont financées par les Chapitres Communs des budgets APME-exercices 2019 et 2020 à hauteur de **vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA, soit :**

Tranche ferme : **Onze millions (12 000 000) FCFA ;**

Tranche conditionnelle : **Onze millions (12 000 000) FCFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de Cotation peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation non remboursable, payable dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. La quittance devra préciser le numéro de la demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Télax, Téléphone).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **29 mars 2019 à 12 heures**, (heure locale) et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEV 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour cette prestation est de **deux (02) ans**, réparti comme suit :

- **Tranche ferme : 12 mois ;**
- **Tranche conditionnelle : 12 mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 du Dossier de Consultation d'un montant de **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA** ; et valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre les pièces administratives requises en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation, sous peine de rejet.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de demande de cotation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation sera déclarée irrecevable 48 heures après l'ouverture des plis, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **29 mars 2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, située dans l'enceinte de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires

- Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative (après un délai de 48h) ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du MINAT;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-validation de 2/3 des critères essentiels.

12.2. Critères essentiels

- Les références du prestataire ;
- La présentation de l'offre ;
- Conditions d'acceptation de la cotation (CCAP et TDR) paraphés et signés à la dernière page.

Seules les offres présentant un dossier complet et conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation seront évaluées.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef de Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le MAIRE

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A YAMIDJAN DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (P.M.H) à YAMIDJAN dans la commune de Dibombari pour le compte du BIP 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au dossier d'appel d'offres. Elle comprend le fonçage, l'équipement, la fourniture et la pose de la pompe, les essais, l'analyse des échantillons d'eau et la formation des équipes d'entretien

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des forages, dans les conditions générales de réalisation des travaux et du devis quantitatif - estimatif de la présente lettre commande.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'Investissement Public / COMMUNE DE DIBOMBARI, Exercice 2019,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél 675 45 4 5 31).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **12/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À YAMIDJAN DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution de la lettre commande est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **170 000 (cent soixante-dix mille) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/03/2019** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente deux (32);

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 32 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CIPM/CABAFIII/2019 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE NGUOP TCHOVO AU PK 0+650 DE LA ROUTE COMMUNALE TCHOVO-SEH SANG (INTER RO615) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIIÈME (PORTÉE 12M, HAUTEUR DES CULÉES 7M) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la commune de Bafoussam 3ème, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Nguop Tchouo au pk 0+650 de la route communale Tchouo-Seh Sang (inter ro615) dans la commune d'arrondissement de Bafoussam 3ème (portée 12m, hauteur des culées 7m).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- installations ;
- Nettoyage et terrassements;
- Assainissement- drainage;
- Ouvrages d'art ;
- Signalisation et équipements de sécurité ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 93 000 000 (quatre-vingt-treize millions) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public du MINDDEVEL exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3ème.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3ème des publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 95 000 (quatre vingt quinze mille) FCFA, payable à la Recette Municipale de Bafoussam 3ème .

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3ème ou plus tard le 18/03/2019 à 13 heures.
« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CABAFIII/20/9 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE NGUOP TCHOVO AU PK 0+650 DE LA ROUTE COMMUNALE TCHOVO-SEH SANG (inter RO615) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIIème (Portée 12m, hauteur des culées 7m) EN PROCEDURE D'URGENCE**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 1 860 000 (un million huit cent soixante mille) FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/03/2019 à 13 heures par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III siégeant à la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires;

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission
- pièce administrative absente et non produite dans les 48 heures;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
f) Certification des photocopies des documents certifiés ;
g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
b) Matériel de chantier à mobiliser;
c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
d) Méthodologie et organisation;
e) Offre financière ;
f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui à l'issue de l'analyse de l'offre technique seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3ème, dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 22 Février 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
(P.M.H) A BONABWENGUE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (P.M.H) à Bonabwengue dans la commune de Dibombari pour le compte du BIP 2019

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au dossier d'appel d'offres. Elle comprend le fonçage, l'équipement, la fourniture et la pose de la pompe, les essais, l'analyse des échantillons d'eau et la formation des équipes d'entretien

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des forages, dans les conditions générales de réalisation des travaux et du devis quantitatif - estimatif de la présente lettre commande.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'Investissement Public / COMMUNE DE DIBOMBARI, Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél 675 45 4 5 31).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

1. 8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **12/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À BONABWENGUE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution de la lettre commande est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **170 000 (cent soixante-dix mille) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/03/2019** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente-deux (32);

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 32 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture et l'installation du mobilier, matériel de bureau et des équipements informatiques à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, comprennent la fourniture, le transport et l'installation du mobilier, matériel de bureau et des équipements informatiques suivants :

Lot 1 : Mobilier et matériel de bureau :

Libellé	Quantité
Bureau président avec retour pour DG et PCA	2
Fauteuil Directeur en cuir	2
Bureau directeur avec retour	2
Fauteuil directeur	2
Armoire à 4 battants en bois massif	1
Armoire à 3 battants en bois massif	3
Armoire à 2 battants en bois massif	5
Bureau ergonomique	13
Chaises ergonomique	13
Chaises de réception	20
Téléviseur 32 "	2
Réfrigérateur	2

Lot 2 : Equipement en matériel informatique :

Libellé	Quantité
Ordinateur complet de bureau + licence + Windows 10 + certificat de conformité	15
Photocopieur canon IR 2520 avec chargeur + certificat de conformité	2
Imprimante couleur laser multifonction (tout en un) + certificat de conformité	6
SWITCH D-LINK 8 PORTS 1008D	8
Onduleur	20
Régulateur de Tension 1500W VA 3VR TIMI + certificat de conformité	16

3. Allotissement

La fourniture est en deux (02) lots répartis comme suit :

N° lot	Désignation
Lot 1	Mobilier et matériel de bureau
Lot 2	Equipement en matériel informatique

Les deux (02) lots peuvent être attribués au même prestataire

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises agréées installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ce type de matériels.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget d'Investissement public de l'APME à hauteur :

- Lot 1 : **27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA**
- Lot 2 : **22 900 000 (vingt-deux millions neuf cent mille) FCFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, au « **Compte Spécial CAS ARMP** » ouvert auprès des banques commerciales (à l'instar de la BICEC).

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Tél, Téléphone).

8. Remises des offres

Les offres (avec lots précisés) rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **25 mars 2019 à 12 heures**, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION**

N° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 Février 2019

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité contractante pour la présente consultation est de **trente (30) jours**. Le lieu de livraison est la Direction générale de l'APME à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°6 du dossier de demande de cotation, d'un montant de :

N° lot	Montant de la caution (en FCFA)
Lot 1	540 000
Lot 2	450 000

valable trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation (RPC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation sera déclarée irrecevable 48 heures après l'ouverture des plis, notamment l'**absence ou la non-conformité** de la caution de soumission entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Elle sera effectuée le **25 mars 2019 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-conformité aux spécifications techniques illustrées par des prospectus détaillés avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence d'un accord formel avec une entreprise de transformation ou une organisation professionnelle spécialisée dans le bois (lot 1).
- Absence d'un certificat de conformité attendu pour le matériel informatique (lot 2)
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins **quatre-vingt pour cent (80%)** des critères essentiels pour chaque lot à soumissionner.

2- Critères essentiels

- expériences et références du Soumissionnaire (au moins deux par lot, au cours des cinq dernières années) dans les prestations similaires
- service après-vente (lot 2)
- disponibilité des pièces de rechange (lot 2)
- délai de garantie (lot 2)
- délai de livraison
- cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et descriptif des fournitures paraphés et signés **Evaluation des propositions financières :**

Une proposition est rejetée à ce stade si elle tombe sous le coup d'au moins un (01) critère éliminatoire. Chaque offre conforme au dossier de demande de cotation sera par la suite soumise aux vérifications et évaluation sur le plan financier.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel, au Dossier de Consultation, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
(P.M.H) A MINYOUNGOU DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (P.M.H) à MINYOUNGOU dans la commune de Dibombari pour le compte du BIP 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au dossier d'appel d'offres. Elle comprend le fonçage, l'équipement, la fourniture et la pose de la pompe, les essais, l'analyse des échantillons d'eau et la formation des équipes d'entretien

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des forages, dans les conditions générales de réalisation des travaux et du devis quantitatif - estimatif de la présente lettre commande.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'Investissement Public / COMMUNE DE DIBOMBARI, Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél 675 45 4 5 31).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **12/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À MINYOUNGOU DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **170 000 (cent soixante dix mille) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/03/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente-deux (32);

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 32 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CA BAFII/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DU PONT TCHOULO-SEH SANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III (LONGUEUR; 1000ML)(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public pour l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des voies d'accès du pont Tchouo-Seh Sang dans la commune d'arrondissement de Bafoussam 3ème (longueur: 1000ml)

2. Consistance des prestations

le présent Appel d'Offres concernent les travaux sus cités portant sur :

- Installation de Chantier ;
- Nettoyage et Terrassement;
- Drainage et Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de sept millions (7 000 000) de francs FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINNDEVEL exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Bafoussam 3ème aux jours et heures ouvrables, tél: 696 49 74 00

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Mairie de Bafoussam 3, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix mille sept cent cinquante (10 750)F C

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème au plus tard le 18/03/2019 à 12 heures 00, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CA BAFIII/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DU PONT TCHOULO-SEH SANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III (Longueur: 1000ml) (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de cent quarante milles (140 000) CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de reiet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires;

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce administrative absente et non produite dans les 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées

c) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) Absence du sous détail d'un prix quantifié

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Références de l'entreprise;

b) Matériel

de chantier à mobiliser;

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;

d) Méthodologie et organisation;

e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Bafoussam 3, tél: 696497400, dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 22 Février 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
(P.M.H) A MOULANGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (P.M.H) à MOULANGA dans la commune de Dibombari pour le compte du BIP 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au dossier d'appel d'offres. Elle comprend le fonçage, l'équipement, la fourniture et la pose de la pompe, les essais, l'analyse des échantillons d'eau et la formation des équipes d'entretien

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des forages, dans les conditions générales de réalisation des travaux et du devis quantitatif - estimatif de la présente lettre commande.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'Investissement Public / COMMUNE DE DIBOMBARI, Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél 675 45 4 5 31).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Dibombari** d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **12/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À MOULANGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution de la lettre commande est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **170 000 (cent soixante dix mille) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/03/2019** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente-deux (32);

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 32 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI LOCALITES: MOULANGA - YATO – NKAPA – YAPAKI – BABENGA - BEKOKO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des Travaux d'entretien des tronçons de routes dans les localités citées ci-dessus.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier, amené et repli du matériel ;
- Préparation, levée topographique;
- Reprofilage et mise en forme ;
- Traitement et rechargement localisé.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif de **Vingt Sept Millions sept cent soixante-seize mille neuf cent soixante-deux (27 776 962) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien des routes et du Génie-Civil en général.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'Investissement Public / COMMUNE DE DIBOMBARI, Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général et/ou du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 4 5 31 / 679 74 30 83 / 675 98 53 36).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31679 74 30 83 / 675 98 53 36), **sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Dibombari, au plus tard le **12/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 20/03/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI
LOCALITES: MOULANGA - YATO – NKAPA – YAPAKI – BABENGA - BEKOKO
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

EN PROCEDURE D'URGENCE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution de la lettre commande est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **Cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent quarante (555 540) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/03/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de vingt (22) critères essentiels sur trente-deux (32);

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 32 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

Attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531 / 679 74 30 83 / 675 98 53 36).

DIBOMBARI le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DU POINT DE CAPTAGE DE DIPO ET CONNECTION AU RESERVOIR DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBOMBARI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DIBOMBARI, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de DIBOMBARI.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : les travaux préparatoires, la réalisation des tranchées, la fourniture et la pose des canalisations.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût prévisionnel de **trente cinq millions (35 000 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP / Commune de DIBOMBARI,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83/ 675 98 53 36) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83 / 675 98 53 36), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de DIBOMBARI d'une **somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **14/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU
22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DU POINT DE CAPTAGE DE DIPO ET
CONNECTION AU RESERVOIR DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
EN PROCEDURE D'URGENCE**

EXERCICE 2019IPM/2019 DU..... Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **14/03/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la Commission de passation et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

1. Les entreprises attributaires de lettre commande des travaux dans le cadre de l'exercice 2018 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.
2. Les entreprises attributaires de plusieurs contrats de travaux dans la Commune dans le cadre de l'exercice 2018, qui n'ont pas à la date d'ouverture des offres, livré au moins 80 % des contrats de leurs portefeuilles.

Administration au nom de laquelle sera conclue la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre sera conclue entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune de DIBOMBARI.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83/ 675 98 53 36).

DIBOMBARI le 22 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'AEP BOSSEDI 1 – BALI PASSANT PAR BOSSEDI 2 ET BONABWENG DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBOMBARI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DIBOMBARI, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de DIBOMBARI.

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'extension du réseau d'AEP BOSSEDI 1 à BALI passant par BOSSEDI 2 et BONABWENG.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : les travaux préparatoires, la réalisation des tranchées, la fourniture et la pose des canalisations.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût prévisionnel de **trente un million (31 000 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP / Commune de DIBOMBARI, exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83/ 675 98 53 36) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83/ 675 98 53 36), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de DIBOMBARI d'une **somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **14/03/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 22/02/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'AEP BOSSEDI
1 – BALI PASSANT PAR BOSSEDI 2 ET BONABWENG DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

**FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
EN PROCEDURE D'URGENCE**

EXERCICE 2019IPM/2019 DU..... Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six cent vingt mille (620 000) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **14/03/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la Commission de passation et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
 - ii) les références de l'entreprise ;
 - iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iv) Délai d'exécution ;
 - v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

1. **Les entreprises attributaires de lettre commande des travaux dans le cadre de l'exercice 2018 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.**
2. **Les entreprises attributaires de plusieurs contrats de travaux dans la Commune dans le cadre de l'exercice 2018, qui n'ont pas à la date d'ouverture des offres, livré au moins 80 % des contrats de leurs portefeuilles.**

Administration au nom de laquelle sera conclue la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, la lettre sera conclue entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune de DIBOMBARI.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31 / 679 74 30 83/ 675 98 53 36).

DIBOMBARI le 22 Février 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005 /AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES
D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE DOUALA – EXERCICES2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Restreint, pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement dans la ville de douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en deux lots et chaque lot est réparti suivant trois missions notamment:

- Mission 1 : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales,
- Mission 2 : l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- Mission 3 : l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **36 000 000 (trente-six millions) FCFA**, répartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 18 000 000 (Dix-huit millions) FCFA ;
- Lot 2 : 18 000 000 (Dix-huit millions) FCFA ;

4. Allotissement

La prestation est constituée de deux (02) lots :

- **Lot 1** : contrôle technique et supervision des travaux de réhabilitation des trottoirs et caniveaux du plateau Akwa et travaux de réhabilitation des caniveaux de l'Avenue De Gaulle à Bonapriso ;
- **Lot 2** : contrôle technique et supervision des travaux construction d'un canal bétonné à Bali (Eglise EEC Njo-Njo 1) et travaux de réhabilitation du dalot de l'entrée Lycée de Ndogpassi sur le drain Logbagnagui.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux bureaux d'études techniques suivants, qualifiés à l'issue de l'ASMI N°14/ASMI/CUD/DIREM/2018 du 11 septembre 2018 :

BET	TELEPHONE
LE COMPETING	699 501 177
DIDON SARL	22 21 84 27
ENDES	243 224 410/679 848 829

ETS YAYA	696 075 404/695 630 901
ETS GSP	698 885 817/654 350 356

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2019 sur la ligne d'imputation n° 222 110.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Direction des études, des Investissements et des Opérations Economiques.
Sous-Direction des Passations des Marchés Publics
279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo
BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Sous-direction de passation des Marchés Publics/Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economique de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics/Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economique de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **11/03/2019 à 13 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES
D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **Cinq (05) mois pour** chaquelot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant indiqué ci-après et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres : **trois cent soixante mille (360 000) FCFA par lot**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **14/03/2019 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires préalablement qualifiés se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Note technique inférieure à soixante dix (70) points;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

- Expérience pertinente du BET pour la mission : **10 points**;
- Moyens techniques et matériels du BET : **10 points**;
- Qualité technique de l'offre, organisation, méthodologie, analyse critique et propositions: **30 points**;

Expérience et qualification du personnel affecté à la mission : **50 points**.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût conformément aux procédures décrites dans le présent dossier d'Appel d'Offres.

Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-direction de passation des Marchés Publics/ Direction des Etudes, Des Investissements et des Opérations
Economiques/ 279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala sise à la rue Tobbie Kouoh de la base Voirie Municipale à Bonanjo.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 14 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14/02/2019 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET
RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Restreint, pour le contrôle technique et la supervision des travaux de curage des caniveaux et réseaux enterrés de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en deux lots et chaque lot est réparti suivant trois missions notamment:

- Mission 1 : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales,
- Mission 2 : l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- Mission 3 : l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **90 000 000 (Quatre-vingt-dix Millions) FCFA**, répartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 22 500 000 (Vingt-deux millions cinq cent mille) FCFA ;
- Lot 2 : 22 500 000 (Vingt-deux millions cinq cent mille) FCFA ;
- Lot 3 : 22 500 000 (Vingt-deux millions cinq cent mille) FCFA ;
- Lot 4 : 22 500 000 (Vingt-deux millions cinq cent mille) FCFA.

4. Allotissement

La prestation est constituée de quatre (04) lots :

Lot 1 : Bali, Bonapriso et Bonanjo

1. Avenue du Général De Gaulle Bonanjo ;
2. Rue Soppo Priso (Bonapriso) ;
3. Rue Tokoto (Bonapriso) ;
4. Rue Koloko (Bonapriso) ;
5. Le damier Rue Koloko et Avenue du Général De Gaulle (Bonapriso) ;
6. Avenue Douala Manga Bell (Bali) ;
7. Rue des manguiers (Bali) ;
8. Le damier Boulevard de la République et à l'Avenue Douala Manga Bell (Bali).

Lot 2 : Boulevards et Avenues du Centre Urbain

1. Boulevard de l'Aviation ;
2. Avenue du Général Leclerc et exutoires ;
3. Boulevard de la République ;
4. Boulevard de la Liberté ;
5. Le damier Boulevard de la Liberté et le Boulevard de la République ;
6. Le damier Boulevard de la Liberté et le Boulevard Leclerc.

Lot 3 : Boulevards et Avenues 1

1. Boulevard Ahmadou Ahidjo ;
2. Boulevard de l'Unité ;
3. Boulevard de Nations Unies ;
4. Route de Deido Bassa ;
5. Boulevard de la Réunification ;
6. Rue 1.841 (Bépanda Omnisport) ;
7. Rue 5S463 (Ndokotti-Ndogbong) ;
8. Rue 5S474 (Ndogbong-Makèpè Missoke)

Lot 4 : Boulevards et Avenues du périphérique urbain

1. Boulevard Urbain Est ;
2. Route de Japoma ;
3. Avenue Japoma ;
4. Avenue du Docteur Jamot ;
5. Rue Congo Paraiso ;
6. Canaux de New-Bell Bamiléké et New-Bell Haoussa ;
7. Ancienne route Bonaberi,
8. Bonambappe Bonaberi.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux bureaux d'études techniques suivants, qualifiés à l'issue de l'ASMI N°13/ASMI/CUD/DIREM/2018 du 19 JUIN 2018 :

BET	TELEPHONE
LE COMPETING	699 501 177
DIDON SARL	22 21 84 27
ENDES	243 224 410/679 848 829
ETS YAYA	696 075 404/695 630 901

ETS GSP	698 885 817/654 350 356
---------	-------------------------

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation n° 222110.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-Direction des Passations des Marchés Publics/Direction des études, des Investissements et des Opérations Economiques.
279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo
BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Sous-direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **11/03/2019 à 13 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006 /AONR/CUD/CIPM/2018 DU 14/02/2019
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET
RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **Cinq (05) mois pour** chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant indiqué ci-après et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres : **trois cent mille (300 000) FCFA par lot.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **11/03/2019 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

l'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure lesdits soumissionnaires étant dûment informés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

- Expérience pertinente du BET pour la mission : **10 points**;
- Moyens techniques et matériels du BET : **10 points**;
- Qualité technique de l'offre, organisation, méthodologie, analyse critique et propositions: **30 points**;

Expérience et qualification du personnel affecté à la mission : **50 points**.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût conformément aux procédures décrites dans le présent dossier d'Appel d'Offres.

Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus deux(02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Sous-direction de passation des Marchés Publics/ Direction des Etudes, Des Investissements et des Opérations Economiques de la Communauté Urbaine

279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction des Grands Travaux et de la Logistique de la Communauté Urbaine de Douala sise à la rue Tobbie Kouoh de la base Voirie Municipale à Bonanjo.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 14 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 21/02/2019 RELATIF AU MARQUAGE AU SOL DES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES BITUMÉES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité de la circulation et de la sécurité des usagers de la route de la ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif au Marquage au Sol des Voiries Primaires et Secondaires Bitumées de la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent le marquage au sol des lignes continues, des lignes discontinues de séparation de voies, des lignes discontinues de rive, des flèches, des passages cloutés et les bandes diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Cent Quatre Vingt Millions (180.000.000) FCFA répartis ainsi qu'il suit :

- LOT 1 : 50.000.000
- LOT 2 : 75.000.000
- LOT 3 : 55.000.000

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, se feront en trois (03) lots et concernent les voiries suivantes :

- LOT1

- Rue Paul SOPPO PRISO
- Rue Tokoto
- Boulevard de l'Indépendance (Shell New-Bell – Rond-point Youpwè)
- Rue KOLOKO
- Rue 1225
- Rue 1227
- Rue 1231
- Rue 1233
- Rue 1235
- Rue 1237
- Rue 1239
- Rue 1241
- Avenue Douala Manga Bell
- Rue Prince Bell (rue des banques)
- Rue Koumassi (ZENITH Assurances – CAMWATER)
- Avenue UM NYOBE
- Rue Gallieni
- Rue des Ecoles
- Rue Prince de Galles
- Boulevard de la Réunification

- LOT 2

- Avenue King Akwa
- Rue du Docteur Jamot
- Rue Bouée de la Lapeyrere
- Rue Castelnau
- Rue Dobell
- Rue du Cdt Fuller
- Rue Drouot
- Rue Dubois de Saligny
- Rue E. Betote Akwa (Pau)
- Rue Foch
- Rue Foucault
- Rue Franqueville
- Rue Joffre
- Rue du Pasteur Lottin Same
- Rue Alfred Saker
- Rue Silvani
- Rue Bonanjinjè
- Rue Abbo
- Rue Frédéric EKWALLA ESSAKA

- LOT 3

- Ilot de l'Aéroport (échangeur de l'Aéroport)

Autoroute de l'Aviation

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 220150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : 100 000 (Cent mille) franc CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo au plus tard le **19/03/2019** à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007AONO/CUD/CIPM/2019 DU 21/02/2019
RELATIF AU MARQUAGE AU SOL DES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES BITUMÉES DE LA VILLE DE
DOUALA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de :

- 1 000 000 (Un million) franc CFA pour le lot 1;
- 1 500 000 (Un million cinq cent mille) francs CFA pour le lot 2 ;
- 1 100 000 (Un million cent mille) francs CFA pour le lot 3

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offrestechniques et financières aura lieu le **19/03/2019** à partir de 14 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non Satisfaction de deux (02) critères essentiels;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le Ministère des Marchés Publics.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Chiffre d'affaires **Oui/non**
- b) Références du soumissionnaire **Oui/non**
- c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
- d) Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
- e) Méthodologie (compréhension du projet, planning, fiche technique) **Oui/non**
- f) Preuves d'acceptation des conditions du contrat **Oui/non**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres , disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Une entreprise ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr plus précisément à la Direction des Grands Travaux et de la Logistique sise à la base de la Voirie Municipale ou la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Dénonciation de Cas de Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Présid

DOUALA le 21 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 01/DC/SPE/CIPM/2019 DU 25
FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL COULEUR SAUMON À LA SOCIÉTÉ DE
PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA
SOPECAM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun envisage d'acquérir le papier journal couleur saumon pour La production du futur tabloïd « Cameroon Insider ».

2. Consistance des prestations

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier journal.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel est de **quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (49 999 000) francs CFA TTC.**

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur de «Compte spécial CAS – ARMP» de la somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA.**

5. Remises des offres

Les offres contenant le bordereau descriptif et quantitatif chiffré des fournitures doivent être déposées au Service des Marchés de la SOPECAM, au plus tard le **11 mars 2019 à 12h**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général avec la mention :

**« CONSULTATION N° 01/DC/SPE/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL COULEUR SAUMON A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). »
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission rempli, signé, daté et timbré.

6. Delai de Livraison

Les fournitures seront livrées au siège de la SOPECAM à Yaoundé. Le délai maximum de livraison est de dix (10) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la SOPECAM, le **11 mars 2019 à partir de 13h**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

NB : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AUX NUMEROS VERTS MINMAP SUIVANTS : 673 205 725/ 699 370 748

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le système des marchés publics, l'ARMP a initié et développé, avec la participation active de certains acteurs institutionnels, le système intégré de gestion ouvert et multiplateforme des marchés publics (Pridesoft). Les principaux objectifs du système Pridesoft sont : -faciliter l'accès à l'information sur la commande publique à travers un système de publication en temps réel des consultations et autres données sur les marchés publics par les acteurs ; - sécuriser l'accès à la commande publique à travers le renforcement des mesures de contrôle et d'authentications des pièces administratives essentiels dans les processus des marchés public ; - accélérer le renforcement des capacités des acteurs à travers des outils de facilitation disponibles en ligne ; - faciliter la collaboration entre l'ARMP, les maîtres d'ouvrages, les prestataires et les autres acteurs de l'écosystème des marchés publics.

En droite ligne du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui confère à l'ARMP le rôle de surveillance et d'animation du système d'information des marchés publics, l'Agence ambitionne d'impliquer ou d'associer les consultants ou cabinets informatiques dans le processus de généralisation du déploiement et de vulgarisation du système Pridesoft sur toute l'étendue du territoire national.

2. Objet

Le périmètre d'intervention des Consultants couvrira :

1- Interfaçage de Pridesoft à une autre application

Il s'agira ici de développer des applications permettant des échanges de données entre d'autres systèmes informatiques et Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

2- Formation sur les modules applicatifs Pridesoft

Il s'agira ici de former et d'accompagner les acteurs à l'utilisation ou l'exploitation de Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ou personnes physiques en règle avec le fisc et spécialisée dans l'ingénierie logicielle ou les services informatiques.

Les Consultants (personnes morales ou physiques) désireuses d'y participer sont priées d'adresser leur lettre de manifestation d'intérêt à Monsieur le Directeur Général de l'ARMP et y associer un dossier administratif et fiscal complet constitué des pièces suivantes :

Personne morale :

- Une copie du registre de commerce ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Une attestation de la prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non redevance fiscale ;
- Liste des personnels à former ;
- CV des personnels à former ;
- Copie légalisée des diplômes les plus élevés en informatique ;
- Contrat de travail des personnels à former ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

Personne physique :

- Copie légalisée de la CNI ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Copie de la carte de contribuable ;
- Copie légalisée du diplôme le plus élevé en informatique ;
- CV ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au Siège de l'ARMP ou dans une de ses représentations régionale au plus tard **le 08 mars 2019 à 15 heures 30 minutes** , dans un pli fermé portant la mention suivante :

« **Manifestation d'intérêt pour la formation et la certification des consultants agréés pour le déploiement et la vulgarisation du système Pridesoft** »

5. Critères d'évaluation

La formation des experts se déroulera au siège de l'ARMP ou dans les Chefs lieu de Région, moyennant le paiement des frais suivants :

Personne morale :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	700 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	350 000

Personne physique :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	350 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	175 000

Liste des Etablissement Bancaire avec numéros de compte :

Express Union: N° 10251802601 60



BICEC: N° 97568660005/16

Banque Atlantique : N° 9510173000510

SCB-CAMEROUN : N° 9000019311691

Seuls les Consultants ayant obtenus une note supérieure ou égale à 16/20 par module recevront le titre expert intégrateur ou expert formateur Pridesoft.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'informations complémentaires, bien vouloir adresser un courriel à l'adresse pridesoft@armp.cm ou vous rendre au siège de l'ARMP (DSI, Porte 1-1).

YAOUNDE le 7 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°006/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°51/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS LUMINEUX DE SECURITE ROUTIEREFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**.

Ainsi les soumissionnaires suivants, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
Unique	Gpe BERNARD	Non présentation d'échantillons
	ETS BUILPA.BUSCO	Non satisfaction d'au moins deux(02) critères essentiels

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 22 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N° 007 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANGDEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANGDEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence).**

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

Vu la lettre de proposition d'attribution N°001/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM en date du 15 février 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS LA COURONNE B.P: 15 106 Yaoundé Tél : 699 91 50 62	41 630 041	41 630 041	<u>Délai de réalisation:</u> Trois (03) mois. <u>Lieu d'exécution :</u> Arrondissement de Mengang. <u>Obs. :</u> 1 ^{er} rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre-commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N° 008/C/J09/SAEFFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEBOLASSI-VILLAGE ENVONG 6,5 KM DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEBOLASSI-VILLAGE ENVONG 6,5 KM DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence).**

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

Vu la lettre de proposition d'attribution N°002/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM en date du 15 février 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS L'ODYSSEE B.P: 20 236 Yaoundé Tél : 222 22 91 56/ 699 91 50 62	55 574 801	55 505 436	Délai de réalisation: Quatre (04) mois. Lieu d'exécution : Arrondissement de Mengang. Obs. : 1 ^{er} rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre-commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique, dans le cadre du processus d'assainissement du secteur des Marchés Publics en général et de lutte contre le phénomène des marchés abandonnés en particulier, les entreprises et prestataires dont les noms suivent ont abandonné au moins un marché au cours des exercices 2015, 2016 et 2017.

Un délai de vingt et un (21) jours calendaires est ainsi accordé à tous les opérateurs concernés pour procéder à la reprise des prestations qui devra être attestée par un ordre de service dûment signé par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué.

Passé le délai fixé ci-dessus, l'autorité chargée des marchés publics procédera à la résiliation pure et simple desdits contrats, avec toutes les conséquences du point de vue de l'exclusion des prestataires défaillants de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Le Ministre Délégué invite enfin ceux des prestataires dont les noms figureraient par erreur dans la liste ci-dessous à lui produire sans délais, tous les éléments de preuve allant dans le sens de leur extraction.

FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

(Bien vouloir télécharger la pièce d'origine)

YAOUNDE le 16 Février 2019

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques déclarée éligible à la phase d'analyse des offres financières relative à l'appel d'offres susmentionné pour obtention d'une note technique supérieure à 70 points/100 :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	COLLEGE DE PARIS	76/100

Par ailleurs l'entreprise **GLOBAL SOLUTION** n'ayant pas été retenu à l'issu de l'évaluation des offres techniques pour obtention de la note de **44 points/100**, inférieure au seuil requis de **70 Points/100** est priée de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, son offre sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 21 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques déclarée éligible à la phase d'analyse des offres financières relative à l'appel d'offres susmentionné pour obtention d'une note technique supérieure à 70 points/100 :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	Gpt. NUMERIX/KARTOKONSULT	93.5/100

Par ailleurs les Entreprises ci-après :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	ETS J-Z SERVICES	49.75/100
2	Gpt. BREIGH & RICHTER/LATITUDE GEOSYSTEME	45.75/100

N'ayant pas été retenues à l'issue de l'évaluation des offres techniques pour obtention d'une note inférieure au seuil requis de **70 Points/100** sont priées de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°0445 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE TRAITEMENT DE VOLS, DES LICENCES DES APPLICATIONS OPERATIONNELLES ET ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0198-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona** du 18 février 2019, le marché relatif au renouvellement des équipements informatiques de traitement de vols, des licences des applications opérationnelles et acquisition des pièces de rechange pour la réhabilitation de certains équipements dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen est attribué à la société **RESA AIRPORT DATA SYSTEMS**, BP 16 Rue Augustin Fresnel-Pôle d'activités de la Bretonnière-85600 BOUFFERÉ France, **Tél +33 (1) 2 51 24 70 00** pour un montant TTC **de trois cent soixante-onze mille six cent soixante-huit Euros et quarante-cinq centimes (371,668.45) soit deux cent quarante-trois millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent vingt et un (243 798 521) F CFA**, pour un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

YAOUNDE le 18 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°006/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°51/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES EQUIPEMENTS LUMINEUX DE SECURITE ROUTIEREFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**.

Ainsi les soumissionnaires suivants, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
Unique	Gpe BERNARD	Non présentation d'échantillons
	ETS BUILPA.BUSCO	Non satisfaction d'au moins deux(02) critères essentiels

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 22 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques déclarée éligible à la phase d'analyse des offres financières relative à l'appel d'offres susmentionné pour obtention d'une note technique supérieure à 70 points/100 :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	Gpt. NUMERIX/KARTOKONSULT	93.5/100

Par ailleurs les Entreprises ci-après :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	ETS J-Z SERVICES	49.75/100
2	Gpt. BREIGH & RICHTEIN/LATITUDE GEOSYSTEME	45.75/100

N'ayant pas été retenues à l'issu de l'évaluation des offres techniques pour obtention d'une note inférieure au seuil requis de **70 Points/100** sont priées de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 008/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 24/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 05 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENTION DU RESEAU D'EAUX POTABLES DANS CERTAINES ECOLES DE LA VILLE DE DOUALA(CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les sociétés ci-après désignées, en vue de la présélection des bureaux d'études technique pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du réseau d'eaux potables dans certaines écoles de la ville de Douala relatif à l'Avis de Sollicitation susmentionné, sont classées suivant les rangs et notes techniques suivants :

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	ETS GSP TEL : 698 885 817/654 350 356	94
1 ^{er/ex}	LE COMPETING BP : 6718 Douala TEL : 699 501 177	94
02	SADED SARL BP : 3688 Douala TEL : 677 502 592/233 066 458	93.5
03	ETS YAYA TEL : 696 075 404/ 695 630 901	87
04	BERCO SARL BP : 1872 Douala TEL : 677 437 192	79

DOUALA le 21 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N° 028/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant L'**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANGDEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, Procédure d'urgence**).

Vu la lettre de proposition d'attribution N°001/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM en date du 15 février 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANGDEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU est attribuée à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1	N°012/AAONO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018	ETS LA COURONNE B.P: 15 106 Yaoundé Tél : 699 91 50 62	41 630 041 FCFA	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N° 029 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE

2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEBOLASSI-VILLAGE ENVONG 6,5 KM

DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, Procédure d'urgence).

Vu la lettre de proposition d'attribution N°002/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM en date du 15 février 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou;

DECIDE :

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEBOLASSI-VILLAGE ENVONG 6,5 KM DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1	N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018	ETS L'ODYSSEE B.P: 20 236 Yaoundé Tél : 222 22 91 56/ 699 91 50 62	55 505 436 FCFA	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0198-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE TRAITEMENT DE VOLS, DES LICENCES DES APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES ET ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La correspondance N° **003333/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10 du 28 mai 2018** de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés public portant autorisation de gré à gré;
Considérant la correspondance N° 070-18/ADC/CIPM/se du 05 Décembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de marché;

DECIDE :

ARTICLE 1-Le Marché relatif au renouvellement des équipements informatiques de traitement de vols, des licences des applications opérationnelles et acquisition des pièces de rechange pour la réhabilitation de certains équipements dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen est attribué à la société **RESA AIRPORT DATA SYSTEMS**, BP 16 Rue Augustin Fresnel-Pôle d'activités de la Bretonnière-85600 BOUFFERE France, Tél +33 (1) 251 24 70 00 pour un montant TTC de **trois cent soixante-onze mille six cent soixante-huit Euros et quarante-cinq centimes (371,668.45)** soit **deux cent quarante-trois millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent vingt et un (243 798 521) F CFA**, pour un délai de livraison de **douze (12) mois**.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 18 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION MUNICIPALE N°001/DWCNDOB/SG/2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°001/M/MO/CNDOB/CCPM/2014 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COMMUNE NDOBIAN/CIPM/2014 DU 26/09/2014 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDOBIAN-DJONGO?NDOTTO III-NDOTTO I ET II VERS LE SITE DU PAIJA DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN

Constitution;

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;

Vu La Loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités

Territoriales Décentralisées;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur

AMOUGOU François aux fonctions de Préfet du Département du NKAM;

Vu La Délibération n°001/D/CNDOB/SG/2018 du 12 Mars 2018 portant élection de Monsieur MANTAP Dieudonné aux fonctions de Maire de la commune de Ndobian ;

Vu Les dispositions de la Lettre de marché N°001/M/MO/CNDOB/CCPM/2014 ;

Vu L'ordre de service N° _____ /OS/CNDOB/2018 du _____ portant Mise en Demeure de l'Entreprise MILLENIUM GROUP & SERVICES Sarl prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu Le Procès-verbal de constat de carence du 29 Janvier 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : La présente décision qui porte résiliation de la Lettre de Marché N°001/M/MO/CNDOB/CCPM/2014 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/COMMUNE NDOBIAN/CIPM/2014 du 26/09/2014 avec l'entreprise MILLENIUM GROUP & SERVICES Sarl relative aux travaux d'électrification rurale de NDOBIAN-DJONGO-NDOTTO III-NDOTTO I et II vers le site du PAIJA est à compter de la date de signature, résiliée pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 du code des marchés publics, l'entreprise **MILLENIUM GROUP & SERVICES Sarl BP : 15328 Yaoundé, RC YAO/2006/13/1921 ; N° Contribuable : M110600022320D** ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.

Article 3: Les frais qui seront engagés par la commune de Ndobian pour pouvoir au remplacement de l'entreprise défaillante seront supportés par l'entreprise MILLENIUM GROUP & SERVICES Sarl conformément à l'article 103 du code des marchés publics.

Article 4 : L'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargée de la mise en oeuvre de la présente décision en ce qui la concerne.

Article 5 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

NDOBIAN le 30 Janvier 2019

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°0134/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS/SSJP DU 15 FEVRIER 2019 PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°02108/OS/CCAA/DT/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 RELATIVE À LA RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0019/LC/CCAA/ CIPM/2018, POUR LA FOURNITURE DES PNEUS DE VÉHICULES INCENDIE À LA CCAA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu La Constitution ;
- Vu La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu La Loi N° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu Le Décret N° 2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de L'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu La résolution N° 001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu La mise en demeure N° 005172 du 15 octobre 2018 et le constat de carence subséquent
- Vu La correspondance du MINMAP 007191/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CE-6 du 17/12 /2018, recommandant la révision de la décision.

DECIDE :

Article 1^{er} : La décision N° 02108/OS/CCAA/DT/2018 du 15 Novembre 2018 portant résiliation de la Lettre-Commande N° 0019/LC/CCAA/CIPM/2018 pour la fourniture des pneus des véhicules incendie à la CCAA est rapportée.

Article 2 : Il est accordé à la société **ARSAL SERVICE**, un délai de trente (30) jours calendaires, à compter de la date de notification de cette décision pour l'exécution des prestations et conformément aux spécifications techniques contractuelles, faute de quoi la Lettre-Commande sera résiliée définitivement.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

NOTE DE SERVICE N° 002/NS/K25/SAEF PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DE CERTAINS TRAVAUX RELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 27/2/2019
	Lire plutôt 28/02/2019

YAGOUA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

NOTE DE SERVICE N°002/NS/K25/SAEF PORTANT AJOURNEMENT DE LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DE CERTAINS TRAVAUX RELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY. LA DATE DE DÉPÔTS DES OFFRES ET DE DÉPOUILLEMENT RELATIVE AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES TRAVAUX CIAPRESRELEVANT DU BIP 2019, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, INITIALEMENT PREVUE LE 27 FÉVRIER 2019, EST REPORTÉE AU 28 FÉVRIER 2019 AUX MÊMES HEURES ET LIEU. IL S'AGIT DE :- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000006/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE TECHNIQUE DE GOBO (LOT 1) ET AU LYCÉE TECHNIQUE DE DATCHEKA OOT 2) :- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000007/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE BOUZAR (LOT 1) ET AU CES D'OULARGO (LOT 2) :- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000008/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BEGUE-PALAM (LOT 1) ET AU LYCÉE DE GUIRVIDIG (LOT 2) ; ^ ; UCYCEE UEAVIS D'APPEL D'OFFRE N°00000009/K25/SAEF/CDPM DU 08 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE GUIRVIDIG, ARRONDISSEMENT DE MAGA ; EN FOI DE QUOI LA PRÉSENTE NOTE DE SERVICE EST ÉTABLIE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT. /-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 27/02/2019
	Lire plutôt 28/02/2019

YAGOUA le 20 Février 2019

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CABAF II/CIPM/BEC/2019 DU 12/02/2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE, LA CLAUSE DE LIMITATION DU NOMBRE DE LOTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIÈME EST LEVÉE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante. Aucun Soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante. Le reste sans changement.</p>

BAFOUSSAM le 22 Février 2019

Le MAIRE

TAGNE NGEKO Emmanuel

COMMUNE DE BAMENDJOU

ADDITIF N°001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'OFFRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYAL (FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La sous-commission d'analyse évaluera les offres techniques pour en faire ressortir les soumissionnaires présentant une offre acceptable c'est-à-dire ceux dont la note technique est évaluée supérieur à 70% de OUI. Les soumissionnaires seront évalués sur la base des éléments suivant :</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité financière inférieur au 1/3 du montant prévisionnel du marché ; • Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ; • Production des offres en nombres insuffisant (moins de sept (07) exemplaires) ; • Certification des photocopies des documents certifiés ; • Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; • Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique ; <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale de l'offre ; • Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; • Personnels ; • Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport + photos ; • Méthodologie d'exécution ; • Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (matériel de foration, etc..) ; • Capacité financière supérieure ou égale à 1/3 du montant prévisionnel du marché ; • Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif.
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ; ● Production des offres en nombres insuffisant (moins de sept (07) exemplaires) ; ● Certification des photocopies des documents certifiés ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique. <p>Le reste sans changement</p>

BAMENDJOU le 25 Février 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDENDUM N°2AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DEPARTEMENT DU MFOUNDI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, sise à ESSOS, Téléphone +237 222 32 04 62 au plus tard le 22 février 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : “ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CA-Y5/ SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE V- DEPARTEMENT DU MFOUNDI » <i>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à : La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, sise à Essos, B.P : 20208 Yaoundé, Téléphone : 222.32.04.62 au plus tard le 08/03/2019 à 14.00, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DEPARTEMENT DU MFOUNDI. “A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>l'ouverture des plis se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22 février 2019 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, dans la salle des fêtes sise à la Mairie. Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08/03/2019 à 15.00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 dans la salle de fêtes sise à la Mairie de Yaoundé 5 à Essos.</p>

YAOUNDE le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDENDUM N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DEPARTEMENT DU MFOUNDI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à : La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, sise à Essos, B.P : 20208 Yaoundé, Téléphone : (237) 222.32.04.62, au plus tard le 22 février 2019 à 14 heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DEPARTEMENT DU MFOUNDI « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à : La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, sise à Essos, B.P : 20208 Yaoundé, Téléphone : 222.32.04.62 au plus tard le 08/03/2019 à 14.00, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/SG/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 5. DEPARTEMENT DU MFOUNDI. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22 février 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 dans la salle de fêtes sise à la Mairie de Yaoundé 5 à Essos. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix maîtrisant le dossier et dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 08/03/2019 à 15.00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 dans la salle de fêtes sise à la Mairie de Yaoundé 5 à Essos.</p>

YAOUNDE le 20 Février 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

PRÉFECTURE MAYO SAVA

ADDITIF RECTIFICATIF N°003 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la De la Préfecture de Mora, au plus tard le 22/02/2019 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019</p> <p>"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".</p> <p>"NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues".</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la De la Préfecture de Mora, au plus tard le 28/02/2019 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°03/AONO/K44/CDPM/2019 DU 23/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE GADOUA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE 2019</p> <p>"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".</p> <p>"NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues".</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 22/02/2019 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la De la Préfecture de Mora en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28/02/2019 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la De la Préfecture de Mora en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MORA le 19 Février 2019

Le PRÉFET

ROKSBO Raymond

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) BIEN VOULOIR CONSIDÉRER LES MODIFICATIONS DES PAGES 10 ET 12 CI-JOINTES, ET LES INSÉRER AU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

	Effectifs et Coût Total	Notation	Descriptions des matériels de gardiennage proposés par le Maitre d'Ouvrage	Note/40
Jour	4	0 / N	Talk walkie, Matraques, Gaz lacrymogène, Sifflets.	0/ N
Nuit	4	0/ N	Talk walkie, Matraques, Gaz lacrymogène, Sifflets.	0/ N
Remplaçants	2	0/ N		
Couverture territoriales		0/ N	Représentation à Douala	0/ N

Locaux

- Immeuble du siège à Bonanjo (6 étages pour bureaux) ;
- Bâtiments du Laboratoire à Akwa (Bureau et Laboratoire) ; - Résidence du DG.

● Consistance des Prestations

Le gardiennage garantira les risques ci-après :

Vol par effraction

Bâtiments (Incendie criminel) Agression dans les locaux

Bordereau Descriptif et Quantitatif

Nombre de Gardiens	Résidence DG	Immeuble ONCC (6 étages)	Bâtiments annexes Akwa	Rondiers	Total
Jour	1	2	1	1	5
Soir	1	2	2	1	6
					11

Le reste sans changement.

DOUALA le 22 Février 2019

Le CHEF SERVICE FINANCIER

NJOH NDOUMBE MARTIN

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°003/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC). BIEN VOULOIR CONSIDÉRER LES MODIFICATIONS DES PAGES 12, 23 ET 24 CI-JOINTES, ET LES INSÉRER AU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°003

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p>

Bordereau Descriptif et Quantitatif

a) Chaque jour

- Dépoussiérage ;
- Essuyage mobilier et matériel de bureau ;
- Vidange et nettoyage bacs à fleurs ;
- Nettoyage à sec surface carrelée ;
- Balaye humide surface carrelée ; - Nettoyage complet des toilettes.

b) Par semaine

- Nettoyage technique surface vitrée ;
- Dépoussiérage murs et plafonds ;
- Nettoyage ouvrage décoratifs vernis ;
- Lustrage des portes ;
- Nettoyage châssis et allèges des fenêtres.

c) Par mois

- Shampoing nage surface moquettée et tapis
- Décapage et lustrage surface carrelée ;
- Nettoyage des toiles d'araignées, des lustres et suspensions d'éclairage ;
- Lavage des paniers et cendriers ;
- Lustrage revêtement mural en bois ;
- Lustrage ouvrage décoratifs vernis ;
- Lessivage s. Surface carrelée.

Locaux	Nombre d'Agents
8 ^e étage	2
9 ^e étage	2
10 ^e étage	2
11 ^e étage	2
étage	2
étage	2
Laboratoire	2
Superviseur	3
Jardinier	1
Produits mensuels	Forfaits

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATION

NB : (Ce cadre à remplir par le Maître d'Ouvrage)

N°	DESIGNATION	Description détaillée de la fourniture	Quantité	Livraison	
				Délai	Lieu
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

CADRE DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

(Cadre à remplir par le Candidat)

N°	DESIGNATION	Quantité	Prix unitaire (en chiffre et en Lettres)	Prix Total
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Le reste sans changement.

DOUALA le 22 Février 2019

Le CHEF SERVICE FINANCIER

NJOH NDOUMBE MARTIN



PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm